

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CHARTRES - 2801 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 27/09/2024 - B2024/007812 - 2020 B 00983 - 890 618 150 - 2AGC
RENOVATION

Bilan Simplifié

2AGC RENOVATION

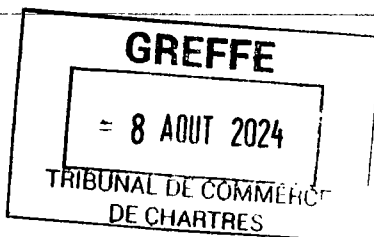
Artifié conforme à l'original



Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 27/06/24
Devise d'édition EURO

ACTIF	Montant brut	Dépréciation	Montant net	Exercice précédent
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	21 564	12 219	9 344	12 003
Immobilisations financières	45		45	45
ACTIF IMMOBILISÉ	21 609	12 219	9 389	12 048
Stocks de mat. premières et approv.				
Stocks de marchandises				
Avances et acompt. versés sur comm.				
Créances clients et comptes rattachés	27 690		27 690	12 659
Autres créances	29 777		29 777	16 052
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilité	21 399		21 399	22 326
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	78 866		78 866	51 037
TOTAL GÉNÉRAL	100 475	12 219	88 255	63 085

PASSIF	Montant net	Exercice précédent
Capital social ou individuel	2 200	2 200
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	220	220
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	18 154	9 688
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	20 933	8 466
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	41 507	20 574



PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Emprunts et dettes assimilées		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	13 731	18 369
Dettes fiscales et sociales	31 703	24 142
Comptes courants d'associés		
Autres dettes	1 315	
Produits constatés d'avance		
DETTES	46 749	42 511

TOTAL GÉNÉRAL	88 255	63 085
----------------------	---------------	---------------

Bilan Synthétique

2AGC RENOVATION

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 27/06/24
Devise d'édition EURO

ACTIF	31/12/2023	%	31/12/2022	%
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	9 344	10,59	12 003	19,03
Immobilisations financières	45	0,05	45	0,07
ACTIF IMMOBILISÉ	9 389	10,64	12 048	19,1
Stocks				
Créances	57 467	65,11	28 711	45,51
Disponibilités	21 399	24,25	22 326	35,39
ACTIF CIRCULANT	78 866	89,36	51 037	80,9
Comptes de régularisation				
TOTAL ACTIF	88 255	100	63 085	100

PASSIF	31/12/2023	%	31/12/2022	%
Capital social ou individuel	2 200	3,89	2 200	5,65
Résultat de l'exercice	20 933	37,01	8 466	21,74
Autres capitaux propres	18 374	32,49	9 908	25,44
CAPITAUX PROPRES	41 507	73,39	20 574	52,83
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes financières				
Autres dettes	15 046	26,61	18 369	47,17
DETTES	15 046	26,61	18 369	47,17
Comptes de régularisation				
TOTAL PASSIF	56 552	100	38 942	100

Compte de Résultat Simplifié

2AGC RENOVATION

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 27/06/24
Devise d'édition EURO

RÉSULTAT COMPTABLE	Export	Montant	Exercice précédent
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services		435 726	329 534
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits			1 148
PRODUIT D'EXPLOITATION		435 726	330 682
Achat de marchandises [y compris droits de douane]			
Variation de stock de marchandises			
Achats de matières premières et approvisionnements		171 704	120 257
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			
Autres charges externes		105 274	93 710
Impôts, taxes et versements assimilés		1 076	
Rémunérations du personnel		83 824	66 759
Charges sociales		44 830	35 879
Dotations aux amortissements		4 690	3 911
Dotations aux provisions			
Autres charges			
CHARGES D'EXPLOITATION		411 398	320 516
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		24 328	10 166
Produits financiers			
Produits exceptionnels		349	17
Charges financières			
Charges exceptionnelles		50	223
Impôts sur les bénéfices		3 694	1 494
BÉNÉFICE OU PERTE		20 933	8 466
RÉSULTAT FISCAL		Réintégrations	Déductions
Rémunérations et avantages personnels non déductibles			
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles			
Provisions non déductibles			
Impôts et taxes non déductibles		3 694	
Réintégrations diverses			
Abattement sur le bénéfice			
Déductions diverses			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			24 627
Déficit de l'exercice reporté en arrière			
Déficit antérieurs reportables			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			24 627

Immobilisations - Amortissements

2AGC RENOVATION

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 27/06/24
Devise d'édition EURO

IMMOBILISATIONS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel	6 810	1 449		8 259
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport	10 500			10 500
Autres immobilisations corporelles	2 222	582		2 805
Immobilisations financières	45			45
TOTAL GÉNÉRAL	19 577	2 032		21 609

AMORTISSEMENTS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel	1 918	1 315		3 233
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport	5 283	2 902		8 186
Autres immobilisations corporelles	328	473		801
TOTAL GÉNÉRAL	7 529	4 690		12 219

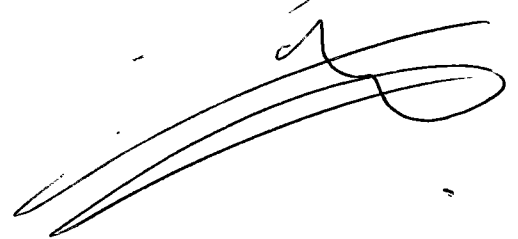
Relevé des Provisions - Amortissements dérogatoires

2AGC RENOVATION

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 27/06/24
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				
Prov. pour dépréciation sur immo.				
Prov. pour dépréc./stocks et en cours				
Prov. pour dépréciation sur clients et comptes rattachés				
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
TOTAL GÉNÉRAL				

of GIZA


de Veillon


2AGC RENOVATION SAS

Société par Action Simplifiée au capital de 2200 €

Siège social : 2 rue Percheronne

28000 CHARTRES

RCS Chartres 890 618 150 – SIRET N° 89061815000019

Code APE: 4120A

PROCES-VERBAL

De l'Assemblée Générale Ordinaire

En date du 21 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre
Et le vingt-un juin à dix-sept heures,

Les associés de l'entreprise 2AGC RENOVATION Société par Action Simplifiée au capital de 2 200 € immatriculée au RCS de Chartres sous le numéro 890618150, se sont réunis au siège social sis 2 rue Percheronne, 28000 Chartres en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation faite par la présidence.

Sont présents :

Monsieur GIZA Bogdan

Propriétaire1980 actions

Madame LE VAILLANT Carole

Propriétaire de.....220 actions

Soit le total des actions présentes ou représentées formant l'intégralité du capital social divisé en 2200 actions de 1 € chacune pour une somme de 2.200 €.

L'assemblée est présidée par Monsieur GIZA Bogdan en qualité de Président qui constate que les associés présents représentent la totalité du capital.

En conséquence, Monsieur le Président déclare l'assemblée régulièrement constituée pour valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Monsieur le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Le rapport de gestion de la présidence de l'exercice du 01 janvier 2023 au 31 décembre 2023
- Approbation des comptes de la période close le 31 décembre 2023
- Affectation des résultats
- Quitus à la gérance
- Approbation et révision de la rémunération du président
- Question diverse

09 LL

Monsieur le Président dépose sur le bureau :

- Les statuts de la société
- L'Inventaire
- Le bilan, le compte de résultats et l'annexe au 31 décembre 2023
- Le rapport de la gérance sur les conventions réglementées
- Le rapport de la gérance sur les opérations dudit exercice
- L'Ordre du jour de l'Assemblée
- Le texte des résolutions proposées

Monsieur le Président rappelle que les associés ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi.

Les associés présents lui donnent acte de cette déclaration.

Monsieur le Président donne ensuite lecture du rapport de gérance.

Cette lecture achevée, Monsieur le Président déclare la discussion ouverte.

Puis personne ne demandant plus la parole, elle met successivement aux voix les résolutions suivantes, figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur la bonne marche la société au cours de l'exercice du 01 janvier 2023 au 31 décembre 2023 approuve les comptes et le bilan dudit période, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des associés constate que les comptes de de l'exercice du 01 janvier 2023 au 31 décembre 2023, se soldent par un bénéfice net 20.933 €.

Décide d'affecter ladite somme de la manière suivante :

Au compte « **report à nouveau** », la somme de 20.933€

Après affectation, les capitaux propres se montent à **41.507€** et se répartissent comme suit :

♦ Capital social	2.200 €
♦ Réserve légale	220 €
♦ Report à nouveau	39.087 €
♦ Total des Capitaux propres	41.507 €

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

CB
cl

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des associés donne quitus à la présidence, pour sa gestion au cours de l'exercice 2023.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des associés approuve la rémunération brute du gérant Monsieur GIZA Bogdan, qui s'est élevée à 44.361 € au titre de l'année 2023

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale Ordinaire des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les conventions réglementées par l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, approuve ledit rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tout pouvoir au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités par la loi en conséquence des résolutions qui précèdent.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

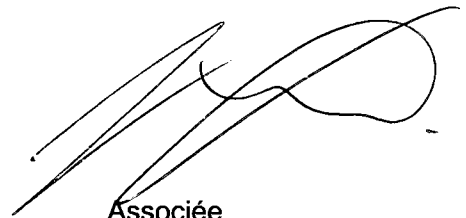
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-sept heure trente.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés présents.



L'Associé

Monsieur GIZA Bogdan



Associée

Madame LE VAILLANT Carole